

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 45 (1916)
Heft: 12

Rubrik: Merci

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'union de tous les efforts ; maison paternelle, école, patronage, autorités, institutions officielles, sociales ou d'utilité publique, doivent travailler la main dans la main, et rester, par l'entremise d'une direction ferme et prudente, en contact continuel. Lorsque cette union, en vue d'un travail commun, sera réalisée, un grand pas vers le progrès sera fait, pour le bien de la jeunesse et la prospérité de notre cher canton de Fribourg.

Jules ZIMMERMANN.

MERCI ¹

Seules dans l'ancestrale tour,
Les cloches rythmant leur prière,
Dans cette ville antique et fière,
Ont salué notre retour.
Sur les donjons et les murailles
Point de guetteurs, d'arquebusiers,
Prêts pour les combats meurtriers.
La cité n'est plus aux batailles !

De ce canon qui tonne au loin, sans trêve,
L'écho lointain aurait-il pu troubler
Ton doux sommeil, Romont, et réveiller
La rude ardeur qui fut jadis ta sève ?
Non ! je ne vois surgir de ton Passé,
Que ce qui fut grand et beau dans ton âme,
Et c'est ton cœur de preux que l'on acclame
Car dans la Paix, vaillant il est resté.
Gloire à tes fils, très noble citadelle ;
En ce beau jour, nous leur tendons la main,
Ils ont malgré l'Avenir incertain,
Pour nous fêter, voulu te faire belle.
A ceux à qui tu confias la garde
Des doux trésors que l'on prodigue ici,
A pleine voix nous redisons : « Merci ».
Sous le ciel clair de Mai qui nous regarde.

Un flot d'amis nombreux anime cette enceinte ;
Beaucoup sont accourus pour fêter l'étendard
Dont le champ noir et blanc s'offre à notre regard.
Et, depuis ce matin, la soie unie et sainte,
De l'emblème idéal, ouvre ses plis soyeux.

¹ Dédié aux généreuses Autorités romontoises, aux dévoués *Organisateurs* et aux *Aimables Invités* de la Réunion pédagogique.

Ce Drapeau redira qu'en notre bonne terre
Il est un Travailleur admirable et sincère,
Un Maître qu'on chérit, un Parrain généreux !
A lui donc, que Dieu donne une force nouvelle,
Pour voir dès maintenant son beau filleul flotter
Au chemin du Progrès, où nous saurons lutter
Et rester son Honneur et sa garde fidèle.
Nous redirons aussi dans un triple « Hourra »
Le nom très gracieux et digne d'une reine,
De celle qui sut être une aimable Marraine !
Vive, encore une fois, Romont qui la donna!!!

Gloire aux chers ouvriers de la Pédagogie,
Corps enseignant glânois qui par un dur labeur
Paie un large tribut à ce jour de bonheur,
Et dont le chant superbe à l'art pur nous convie !
Merci ! gloire à vous tous amis, chers invités.
Qu'un salut fraternel s'échange entre nos âmes,
Qu'un puissant renouveau désormais nous enflamme.
Et daigne le Seigneur bénir nos amitiés.

Romont, le 18 mai 1916.

L. PILLONEL.

ÉCHOS DE LA PRESSE

De toutes parts, on a entrepris la lutte contre ce fléau qu'est l'alcool. Le qualificatif de fléau n'est pas exagéré. On consomme, en Suisse, bon an mal an, pour 330 millions de boissons alcooliques, tandis que les dépenses pour l'instruction publique de tous les cantons n'atteignent que 87 millions ; la dépense de tous les habitants de la Suisse pour le lait, 242 millions, et pour le pain, 250 millions. Si l'on voulait représenter en argent les sommes englouties pour se procurer de l'alcool, on pourrait faire une ligne de pièces de cinq francs allant de Genève à Rorschach.

C'est dire que les gouvernements cantonaux sont bien inspirés, en organisant la lutte contre l'alcoolisme, et de l'organiser à l'école. C'est là que se forme la jeunesse ; les habitudes contractées sur les bancs de l'école subsistent, à moins d'événements extraordinaires, la vie durant. Que la Confédération ne fait-elle son devoir dans cette lutte à mort ! Elle le ferait en introduisant tout d'abord dans la constitution fédérale un article supprimant la vente à l'emporter, qui favorise les débits clandestins ; en supprimant la distillation, par les particuliers, de boissons alcooliques, et en monopolisant toute la fabrication de l'alcool ; enfin, en en élevant de beaucoup le prix de vente.

La Direction de l'Instruction publique du canton de Fribourg a ordonné l'enseignement antialcoolique, dans les écoles, et, pour y collaborer, la commission du Musée pédagogique, présidée par M. le